

**Claire Citeau, directrice générale, Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA)**

***Présentation au Comité permanent de l’agriculture et de l’agroalimentaire concernant son étude sur la Politique alimentaire pour le Canada***

*28 septembre 2017*

* C’est pour moi un plaisir d’être ici aujourd’hui et de vous entretenir de la Politique alimentaire pour le Canada au nom de l’Alliance canadienne du commerce agroalimentaire.
* L’ACCA est une coalition d’organismes nationaux qui militent en faveur d’un contexte commercial international plus libre et plus équitable pour le secteur des exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes. Parmi ses membres, l’ACCA compte des producteurs, des transformateurs et des exportateurs de bœuf, de porc, de viande, de grains, de céréales, de légumineuses, de soya, de canola ainsi que de sucre et de malt, de même que des représentants de l’industrie de l’alimentation. Collectivement, les membres de l’ACCA représentent plus de 90 pour cent des exportations agricoles et agroalimentaires du Canada, lesquelles ont dépassé 55 milliards de dollars l’an dernier et permettent de soutenir des centaines de milliers d’emplois dans les diverses collectivités du pays.
* Le Canada est l’un des pays peu nombreux qui peuvent non seulement nourrir leur population, mais se doivent de produire et vendre des produits alimentaires au reste du monde pour assurer la croissance et la prospérité de leur secteur agricole. L’industrie canadienne de transformation des aliments est beaucoup plus considérable que si nous n’avions qu’à desservir notre marché intérieur.
  + Neuf producteurs agricoles sur dix au Canada dépendent des exportations pour assurer leur subsistance, ce qui explique que la production dépasse la consommation et la demande intérieures.
  + Un emploi sur deux en production des cultures dépend des exportations et un emploi sur quatre en transformation des aliments.
* La production du secteur agricole canadien répond aux besoins de la population mondiale et elle est en mesure de continuer dans cette voie. Toutefois, l’agriculture canadienne ne peut pas demeurer concurrentielle sans détenir un accès viable aux marchés d’exportation.
* L’ACCA accueille favorablement les quatre piliers proposés par le gouvernement dans le cadre de sa *Politique alimentaire pour le Canada*. Mais elle croit cependant que la réussite de cette politique exigera des engagements dont la portée dépasse le mandat du ministre d’Agriculture et Agroalimentaire Canada.
* Le commerce international est déterminant pour les secteurs canadiens de l’agriculture et de l’agroalimentaire, puisque 58 % de la valeur totale de cette industrie est générée par les exportations.
* Nous exportons plus de la moitié des produits agroalimentaires que nous produisons. L’agriculture canadienne a déjà franchi de grands pas au cours des dix dernières années : les exportations ont augmenté de 103 %, passant de 30 milliards à plus de 61 milliards de dollars, ce qui a fait grimper les recettes agricoles de 61 % au cours de la même période, soit entre 2005 et 2015.
* Une politique alimentaire efficace devrait comporter un volet commercial majeur et préciser les conditions qui permettront à l’agriculture canadienne de prospérer et de consolider la croissance de ses exportations qui devraient atteindre 75 milliards d’ici 2025 conformément aux prévisions du Conseil consultatif en matière de croissance économique du premier ministre. Il s’agit d’un objectif ambitieux, mais l'industrie estime qu’il est tout à fait réalisable étant donné l’énorme potentiel de croissance de cette dernière.
* La Politique devrait aussi mettre l’accent sur la négociation et la mise en œuvre d’accords de libre-échange avec les principaux marchés et ceux que nos concurrents courtisent aussi afin d’éliminer en outre les barrières tarifaires et non tarifaires et permettre d’accroître la production et les exportations.
* Nous souhaitons soumettre les points suivants au Comité :
  1. La Politique devrait prévoir l’attribution de ressources adéquates aux ministères et aux agences qui participent aux **négociations d’accords de libre-échange**, en vue de réaliser les objectifs suivants :
     + maintenir les conditions équitables de libre-échange dont nous bénéficions dans le cadre de l’**ALENA**, en les améliorant si possible;
     + mettre en œuvre des accords de libre-échange avec des pays de l’Asie-Pacifique, comme dans le cadre du Partenariat transpacifique (**PTP11),** ce qui demeure, pour le Canada, la meilleure option de s’assurer d’un accès favorable aux marchés du Japon et de nombreux pays du Pacifique qui connaissent une croissance rapide.
  2. La Politique devrait permettre que des ressources adéquates soient attribuées afin d’assurer la réalisation des tâches liées à la **mise en œuvre des accords de libre-échange,** et plus précisément dans le cas suivant**:**
     + Malgré le potentiel énorme de réaliser de fortes percées grâce à l’Accord économique et commercial global (AECG) en Union européenne qui a été mis en place il y a une semaine, les résultats ne seront pas immédiats pour certains secteurs agroalimentaires en raison d’enjeux techniques qui ne sont pas encore réglés.
  3. La Politique devrait permettre que des ressources adéquates soient attribuées afin d’assurer la réalisation des tâches liées à la résolution de questions concernant l’accès aux marchés, afin de continuer à minimiser les barrières techniques au commerce et d’assurer un accès réel aux marchés pour les exportateurs.
     + La multiplication de barrières non tarifaires dans le secteur de l’agriculture au cours des dernières décennies a considérablement augmenté le nombre d’obstacles à l’accès aux marchés pour nos exportateurs qui tentent de diversifier leur profil d’exportation. Cette situation exerce un effet commercial direct sur les revenus d’exportations, la gestion du risque et la prévisibilité des opérations pour les agriculteurs, les producteurs et les exportateurs, quelle que soit la taille de leur entreprise.

4. La Politique devrait permettre que des ressources adéquates soient attribuées au réseau des représentants canadiens à l’étranger, particulièrement dans les Ambassades et auprès des délégués commerciaux en agriculture. La capacité du Canada à se doter d’une industrie concurrentielle dépend en grande partie de l’efficacité avec laquelle le pays réussit à s’ouvrir des portes à l’étranger.

En conclusion, la Politique alimentaire du Canada devrait mettre fortement l’accent sur la création d’un environnement commercial qui soit le plus concurrentiel possible en vue de continuer à produire des aliments de qualité supérieure et d’accroître significativement la contribution du secteur agricole à l’économie canadienne.

Merci.